

Tutoriel

Comment déposer sa demande auprès de la Région

Attention : il existe deux formulaires distincts selon la situation de votre association. Les associations employeuses doivent contacter France Active. Seules les associations non-employeuses doivent saisir le formulaire de la Région.

Accéder au formulaire

Depuis la page d'accueil du site institutionnel, cliquer sur le bouton « Covid-19 : Plan de soutien aux associations ».

The screenshot shows the homepage of the website jveuxdulocalbfc.fr. The header includes the logo of the Région Bourgogne-Franche-Comté and a navigation menu with items: Menu, Contenu, Recherche, Accessibilité, LA RÉGION, EN ACTIONS, EN PRATIQUE, ACTUALITÉS, and WEB TV. There are also buttons for 'Infos transport' and 'Je participe !'. Below the header is a search bar with the text 'Rechercher dans le site'. The main content area features the website's name and tagline 'J'aime mes producteurs, j'aime leurs produits'. A section titled 'DEMANDES LES PLUS FRÉQUENTES' contains a grid of eight service tiles. A large red arrow points to the tile for 'Covid-19 - Plan de soutien aux associations'.

DEMANDES LES PLUS FRÉQUENTES			
Transports scolaires	Je participe	Covid-19 - Aux côtés des acteurs économiques	Covid-19 - Plan de soutien aux associations
Publications	Mobilité internationale	Offres d'emploi	Inscrivez-vous à nos newsletters !

Cette page spéciale présente les mesures prises par la Région dans le cadre de la crise sanitaire, en direction des associations.

Le formulaire destiné aux associations non-employeuses est accessible depuis le lien présenté.

mission de réaliser :

- un **état des lieux** caractérisant la situation des structures demandeuses,
- une **évaluation économique et financière** mesurant les conditions de pérennité des structures,
- la **construction d'une solution** économique et financière pouvant par ailleurs engager l'appui d'un DLA, intégrant des aides remboursables de 5 000 € à 100 000 €, sur une durée pouvant aller de 6 mois à 5 ans, pour répondre à des besoins de trésorerie, de pertes de rentabilité sur l'année, d'érosion des fonds propres, ou de financement structurant le développement.

Des aides non remboursables, relevant du volet 2, peuvent être proposées par France Active, en plus des avances remboursables.

LE SECOND VOLET PROPOSE DES AIDES NON REMBOURSABLES (SUBVENTIONS) AUX ASSOCIATIONS NON EMPLOYEUSES ET EMPLOYEUSES

Un fonds de soutien exceptionnel, géré par la Région, est ouvert :

- aux associations non employeuses ayant subi une perte nette de recettes d'au moins 3 000 € entre le 17 mars 2020 et le 31 août 2020 comparativement à 2019 (subvention plafonnée à 30% de cette perte et à 6 000 €),
- aux associations employeuses jusqu'à 10 ETP sur proposition de France Active.

[Déposer un dossier \(associations employeuses\) en cliquant ici.](#)

[Déposer un dossier \(associations non employeuses\) en cliquant ici.](#)

←

Nous contacter

Avant de renseigner le formulaire

Pour renseigner ce formulaire, vous devez vous munir des informations suivantes :

- Numéro de SIRET de l'association
- Avis de situation SIREN à fournir au format PDF (disponible sur <https://avis-situation-sirene.insee.fr/>)
- Compte de résultat 2019
- Budget 2020 de l'association
- Statuts de l'association au format PDF
- RIB de l'association au format PDF

Ne pas oublier de bien renseigner les coordonnées (mail et téléphone) pour que nous puissions vous recontacter si nécessaire.

Identité de l'association

Bien renseigner les différents champs.

Indiquer vos coordonnées pour que nous puissions vous recontacter si nécessaire. L'adresse postale et le nom du/de la responsable légal-e doivent être indiqués avec une extrême précision.

Informations liées à la situation de l'association

Vous devrez renseigner le compte de résultat 2019 et le budget 2020. Les informations demandées dans ces deux tableaux figurent en annexe.

Si vous n'avez pas le détail, renseignez au minimum les classes de comptes numérotées.

Attention : le budget 2020 doit être équilibré.

Pertes liées au COVID-19

Il vous est demandé de décrire les actions ayant fait l'objet d'une annulation (ou d'un report ou d'une adaptation) due à la crise sanitaire ou d'un arrêt d'activité.

Soyez le plus exhaustif possible afin que les fonctionnaires en charge de l'instruction de votre demande puissent bien comprendre la situation de votre association.

Impact financier du COVID-19

Il vous est demandé de renseigner un tableau présentant l'impact financier de la crise sanitaire sur les comptes de votre association :

Baisse des produits (ce que l'association a perdu comme recettes en raison du COVID-19)
→ Préciser les baisses de subventions, de mécénat, de dons (et cotisations).

Baisse des recettes (ce que l'association a « économisé » pendant la crise sanitaire).
→ Préciser le montant mobilisé à travers l'activité partielle, ainsi que les exonérations de loyers et de charges.

Autres aides sollicitées et mobilisées

Préciser, le cas échéant, les aides sollicitées et obtenues sur les différents fonds de solidarité et fonds d'urgence.

Ne pas oublier les montants !

Informations complémentaires et engagement du demandeur

Afin de bien prendre en compte votre demande, vous devez attester des différents éléments proposés.

Pièces à joindre obligatoirement

Pour définir votre éligibilité et par la suite procéder au versement de la subvention, vous devez impérativement joindre :

- Les statuts
- Un RIB récent
- Un avis de situation SIREN PDF (disponible sur <https://avis-situation-sirene.insee.fr/>)

Pour toute question :

Téléphone : 03 81 61 62 00 (choix 4)

Mail : soutien.associations@bourgognefranche-comte.fr

Comptes 2019 de l'association

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74 - Subventions d'exploitation	
Autres fournitures		Etat	
61 - Services extérieurs			
Locations		Région	
Entretien et réparation			
Assurance		Département	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Commune	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel			
Rémunération des personnels			
Indemnités des volontaires			
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66 - Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67 - Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Mise à disposition gratuite de biens et prestations	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

Budget 2020 de l'association

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74 - Subventions d'exploitation	
Autres fournitures		Etat	
61 - Services extérieurs			
Locations		Région	
Entretien et réparation			
Assurance		Département	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Commune	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel			
Rémunération des personnels			
Indemnités des volontaires			
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66 - Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67 - Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Mise à disposition gratuite de biens et prestations	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	